



Conditions générales

Location de chambre, hôtel, restaurant

Généralités

Pour des raisons de simplification linguistique et de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée ci-après, étant entendu qu'elle s'applique aussi bien au féminin qu'au masculin.

Une réservation devient contraignante lorsque l'offre - avec indication du numéro de l'offre et de la date de la réservation - a été confirmée par le client par courriel.

Le CEFOR se réserve le droit de modifier les prix.

Location de chambre

Les plans « standards » d'agencement des tables/chaises sont les suivants :

- Aula -> en rangées ou en U
- Salle de cours -> en rangées ou en U

Si un aménagement différent de ceux proposés est demandé, un supplément CHF 80.00 sera facturé au client.

Notre restaurant est à disposition pour les pauses café. Sur demande, nous pouvons vous mettre à disposition de l'eau minérale et/ou un plat de fruits dans les salles louées.

Hôtel

La taxe de séjour n'est pas comprise dans le prix des nuitées. Elle sera calculée en sus, conformément au règlement des taxes de séjour de la Commune de Lyss.

Responsabilité du client de l'hôtel

Le client de l'hôtel s'engage à utiliser toutes les infrastructures mises à sa disposition avec soin et à signaler immédiatement au CEFOR Lyss tout défaut ou dommage causé ou constaté. Le client est considéré comme responsable de tous les dommages, dégâts ou pertes relatifs aux bâtiments et au mobilier et ayant été causés par lui ou ses visiteurs. Le CEFOR Lyss décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage lié aux effets personnels/matériel amenés par le client de l'hôtel.

Restaurant

Le nombre de personnes inscrites pour les repas doit être notifié au moins 7 jours à l'avance. Le nombre de personnes annoncé fait foi pour la facturation. Les menus commandés en trop sont facturés. Si le nombre minimum de personnes exigé pour l'organisation d'un repas n'est pas atteint, le CEFOR Lyss se réserve le droit d'annuler le service réservé ou de facturer le nombre minimum de repas requis.

Horaire d'ouverture :

Lundi 08h00 – 19h00

Mardi – jeudi 06h45 – 19h00

Vendredi 06h45 – 13h00

Du lundi au jeudi, le restaurant reste fermé de 16h15 à 17h00.

Banquets :

Le soir et le week-end : heure de début selon entente, plus de service possible après 23h30, fermeture du restaurant à 24h00. Fermeture plus tardive sur accord préalable (CHF 120.00/h supplémentaire).

Horaire des repas :

Petit-déjeuner 06h45 – 08h30

Repas de midi 11h30 – 12h45

Repas du soir 17h30 – 18h30 (pas de repas du soir le vendredi)

Le lundi matin, nous ne proposons pas de buffet de petit-déjeuner sans inscription préalable.

Pour toute question spécifique concernant les offres proposées par le restaurant, veuillez contacter directement le chef de cuisine. No de téléphone : 032 387 49 09.

Le restaurant reste fermé aux dates suivantes : 2 semaines à Pâques, durant la seconde quinzaine de juillet et la 1^{ère} semaine d'août, entre Noël et Nouvel An.

Annulation

Les annulations doivent être faites par écrit (par Email : info@bzwlyss.ch / par poste : Centre forestier de formation, Hardernstrasse 20, Case postale 252, 3250 Lyss). Si une réservation est annulée au moins 30 jours avant l'événement prévu, aucun frais ne sera facturé. En cas d'annulation plus tardive, le CEFOR Lyss facture les pourcentages suivants du prix total des chambres, salles ou menus commandés :

29 - 15 jours avant l'événement : 25%

14 - 2 jours avant l'événement : 50%

2 - 0 jours avant l'événement : 100%

L'annulation se fait sans frais si vous trouvez une autre personne/institution qui reprenne votre réservation pour la même période.

Horaire d'ouverture de l'école

Lundi à jeudi 07h30 – 12h00, 13h30 – 17h00

Vendredi 07h30 – 12h00, 13h30 – 16h00

Prise de connaissance des conditions générales

En effectuant une réservation, le client confirme qu'il a été informé de l'existence et du contenu des conditions générales, qu'il en a pris connaissance et qu'il les accepte.

Loi applicable et juridiction

Toutes les relations juridiques entre les participants et le CEFOR Lyss sont soumises au droit suisse.

Pour le tribunal compétent, les dispositions légales en vigueur font foi. Si celles-ci ne sont pas applicables, le for juridique compétent en cas de litige est Lyss.

CG Version 1.2021 (03.02.2021)